



LA LETTRE ECONOMIQUE D'EGYPTE

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE DU CAIRE

N°137 – Mars 2023

SOMMAIRE

ACTUALITES :.....	2
Relations économiques bilatérales	2
Publication du cadre de partenariat pays 2023-2027 de la Banque mondiale	4
Mission conjointe des autorités phytosanitaires française et néerlandaise sur les plants de pomme de terre	5
Accès au marché	6
Brèves économiques	7
NOTES D'ANALYSE :.....	10
Les échanges commerciaux France- Egypte en 2022	10
L'industrie du tourisme en Égypte	13
INDICATEURS :.....	16

ÉDITORIAL

Le Ramadan a débuté en ce mois de mars et les célébrations ne sont peut-être pas aussi joyeuses cette année compte tenu de la conjoncture économique. Alors que les autorités locales poursuivent leurs efforts pour céder certains actifs publics comme prévu dans le programme signé avec le FMI, la Banque centrale d'Égypte vient de relever ses taux d'intérêt de 200 pdb, en phase avec les attentes des économistes. Cette première hausse de l'année ne permettra certainement pas le retour des investissements de portefeuille (« carry trade »). Le taux d'intérêt réel reste en effet négatif et les incertitudes sur le taux de change USD-EGP ne créent pas encore les conditions pour un retour massif de ces capitaux. Le mouvement de la Banque centrale démontre toutefois sa volonté de lutter contre une inflation qui a atteint de nouveaux sommets en février (31,9 %). Les tensions sur la livre égyptienne et les liquidités en devises étrangères devraient donc persister à court terme. En tout cas jusqu'à un premier « désinvestissement » significatif de la part de l'Etat, qui est le véritable signal attendu par les marchés et les investisseurs.

Pour desserrer l'étreinte, l'Égypte pourra par ailleurs compter sur une accélération de l'arrivée de touristes. Ces derniers auraient augmenté de 34 % en glissement annuel en janvier et février 2023, malgré une forte diminution des flux de touristes provenant de Russie et d'Ukraine, qui ont chuté respectivement de 40 % et de 80 %. L'agence de notation Fitch anticipe une augmentation des recettes touristiques de l'Égypte de 18 % en 2023 pour atteindre 13,6 Mds USD, et un accroissement du nombre de touristes étrangers de 46 % (11,6 millions attendus). Le secteur touristique pourrait par ailleurs être l'une des clés de sortie de crise du pays (cf. dossier page 13).

Enfin, malgré les conséquences négatives de l'invasion de l'Ukraine par la Russie, le volume total de nos échanges bilatéraux sur l'année 2022 s'est établi à 4,4 Mds EUR, soit un niveau jamais atteint dans l'histoire récente et largement supérieur au résultat enregistré sur l'année 2021 de 2,7 Mds EUR (qui était déjà en hausse de 63 %). Nos exportations progressent de 19,2 % à 2,2 Mds EUR, principalement portées par la forte hausse de nos ventes de produits agricoles (522,5 M EUR, +398 %). Nos achats reflètent quant à eux principalement la diversification de nos sources d'approvisionnement énergétique en gaz naturel liquéfié (GNL) ainsi qu'en engrais, ces deux postes représentant à eux seuls plus d'1 Md EUR d'importations supplémentaires par rapport à l'an dernier. Retrouvez l'intégralité de notre dossier en page 10.

Bonne lecture et Ramadan Kareem.

Michel OLDENBURG
Chef du service économique
michel.oldenburg@dgtresor.gouv.fr

ACTUALITES

Relations économiques bilatérales :

Evénements marquants du mois de mars 2023

- 28 février : visite du site de production d'engrais d'**Abu Qir Fertilizers** en présence de l'ambassadeur de France en Egypte, M. Marc Baréty.



- 1 et 2 mars : mission au Caire du **Conseiller financier régional** pour le Proche-Orient, M. Hugo Bruel.

- 2 mars : livraison par Airbus du premier A321neo à **Egyptair**, faisant de la compagnie aérienne égyptienne le premier opérateur africain de l'appareil. La cérémonie s'est déroulée en présence du ministre de l'Aviation civile Mohamed, M. Abbas Helmy.



- 2 mars : entretien de l'ambassadeur de France en Egypte avec le Vice-Amiral Nihad Shaheen, président de l'Autorité générale du **Port d'Alexandrie**, et visite du **terminal polyvalent Tahya Misr** dont l'opération par **CMA-CGM** vient de débuter.



- 6 au 9 mars : mission au Caire de la **Conseillère régionale pour les affaires agricoles**, Mme Alexandra Troyano-Groux.



- 8 mars : échange avec la directrice exécutive de l'**initiative ERRADA** (*Egyptian Regulatory Reform and Development Activity*), Mme Heba Shahein, à l'occasion d'un petit-déjeuner organisé par la chambre de commerce et d'industrie française en Egypte (CCIFE).



- 20 mars : échange avec le président de l'**Autorité nationale pour le Management et l'Investissement**, Général Mohamed Sherif Salaheldine, à l'occasion d'un petit-déjeuner organisé par la CCIFE.



- 20 mars : inauguration de l'**Incubateur de Startups de l'Université française d'Egypte (UFE)**, la Maison de l'Innovation & Venture (MinVent).



- 20 mars : événement organisé au Caire par la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) dans le cadre de l'**Alliance pour l'Entreprenariat en Afrique sur le soutien des startups en Afrique**, en partenariat avec Proparco et la Direction générale du Trésor. Intervention du Président

de l'Autorité générale pour les investissements et les zones franches, M. Hossam Heiba.



- 21 mars : signature par **Alstom** de partenariats avec les autorités égyptiennes portant sur la création d'une **académie ferroviaire** en Égypte pour la formation d'ingénieurs et de techniciens égyptiens, en présence du **ministre des Transports M. Kamel El Wazir**.



Publication du cadre de partenariat pays (CPF) 2023-2027 de la Banque mondiale pour l'Egypte



GRUPE DE LA BANQUE MONDIALE

La Banque mondiale a récemment publié sa stratégie pays pour l'Egypte sur ses cinq prochaines années. Cette stratégie met l'**accent sur le renforcement du secteur privé dans l'économie**, faisant directement échos à l'un des principaux objectifs du programme FMI et aux priorités affichées par le gouvernement. Cette stratégie vise à créer les conditions d'un développement résilient et inclusif à travers ; (i) des emplois plus nombreux et de meilleure qualité dans le secteur privé ; (ii) une amélioration du capital humain ; et (iii) une meilleure résilience aux chocs. La Banque mondiale a également défini deux thématiques transversales, à savoir (i) le renforcement de la gouvernance et de l'engagement des citoyens et (ii) l'émancipation des femmes.

1. Une stratégie alignée sur les besoins du pays et les priorités du gouvernement :

La stratégie Banque mondiale 2023-2027 propose une enveloppe financière - hors MIGA - de 7 Mds USD, soit 1,4 Mds sur une base annuelle : (i) 5 Mds USD pour la BIRD sur 2023-2027 et (ii) 2 Mds USD pour la SFI (grâce notamment à l'accent mis sur le secteur privé). Le montant de l'enveloppe financière prévisionnelle pour la période 2023-2027 (1,4 Md USD par an) est proche du montant alloué par la Banque mondiale à l'Egypte durant la période 2019-2020 (autour de 1,5 Mds par an) mais bien supérieur à celui alloué sur la période 2021-2023 (autour de 800 M USD par an). Ce CPF s'inscrit dans la continuité du précédent, mais apparaît plus concentré (autours de neuf objectifs contre 16 auparavant).

Pilier 1 : Améliorer le nombre et la qualité des emplois dans le secteur privé

- *[Renouvellement]* **Objectif 1 : renforcer le rôle du secteur privé afin d'encourager la compétitivité à l'exportation de l'économie égyptienne**, notamment à travers l'instauration d'un environnement réglementaire plus favorable pour les entreprises/investissements privés.
- *[Elargissement]* **Objectif 2 : renforcer les pratiques de bonnes concurrences** en mettant l'accent sur la réduction des avantages dont jouissent les entreprises publiques d'Etat par rapport au secteur privé.
- *[Elargissement]* **Objectif 3 : développement des infrastructures avec une plus grande participation du secteur privé**. Si le soutien aux infrastructures énergétiques et ferroviaire fu la priorité de la Banque mondiale dans le dernier CPF, l'institution souhaite aujourd'hui mettre l'accent sur un développement futur des infrastructures mené par le secteur privé.

Pilier 2 : Investir dans le capital humain

- *[Renouvellement]* **Objectif 4 : amélioration des résultats et perspectives pour la population en matière de santé et d'éducation**
- *[Nouveauté]* **Objectif 5 : renforcement de l'inclusion par un accès plus équitable aux services de base**, notamment pour les habitants de la Haute-Egypte (assainissement, programme de logement, connexion au réseau gazier), en ligne avec la programme gouvernemental *Haya Karima* (accès sur le développement des milieux ruraux).
- *[Nouveauté]* **Objectif 6 : renforcement des programmes de protection sociale inclusifs, efficaces et efficients**, pour atténuer les risques sociaux (chômage, perte de revenu, exclusion) auxquels font face les franges les plus vulnérables de la population.

Pilier 3 : Une résilience accrue face aux chocs

- *[Nouveauté]* **Objectif 7 : renforcement de la gestion macroéconomique** pour permettre à l'économie égyptienne de mieux se prémunir des futurs chocs exogènes.

- *[Elargissement]* **Objectif 8 : renforcement de l'adaptation au changement climatique**
- *[Nouveauté]* **Objectif 9 : renforcement de l'atténuation au changement climatique :** compte tenu de l'évolution des préférences mondiales des marchés mondiaux pour des produits à plus faible teneur en carbone, la décarbonation de l'économie égyptien permettra de s'assurer de sa compétitivité à moyen et long terme.

Mission conjointe des autorités phytosanitaires française et néerlandaise en Egypte sur les plants de pomme de terre.

Poids du marché égyptien pour les producteurs de plants de pommes de terre

L'Egypte importe chaque année environ 140 000 tonnes de plants de pommes de terre, essentiellement depuis les Pays-Bas, l'Ecosse et la France. Ces plants participent à la production des 4,5 à 5 millions de tonnes de pommes de terre de consommation que l'Egypte réexporte ensuite pour près de moitié vers la Russie, les pays du Golfe et l'Union européenne.

Confrontées à la colère des producteurs égyptiens, qui se plaignaient des maladies de leurs cultures de pommes de terre, les autorités du pays ont pointé du doigt les plants importés, notamment en provenance de France et des Pays-Bas, sans toutefois prendre en compte les risques de contamination locale par l'environnement. Alors que la nouvelle réglementation égyptienne, qui prévoyait des visites d'inspecteurs égyptiens dans les champs de plants de pommes de terre de leur pays de production, entraînait une non-reconnaissance de fait de la certification officielle européenne, les autorités phytosanitaires néerlandaises et françaises ont travaillé ensemble pour obtenir la suspension de cette mesure et proposer des solutions alternatives, dont un renforcement de la traçabilité des plants de pommes de terre en Egypte.

Une mission conjointe pour renforcer la traçabilité des plants de pommes de terre

Après un audit des autorités égyptiennes aux Pays-Bas puis en France en juin 2022, afin de les rassurer sur la qualité de notre certification officielle, deux délégations néerlandaise et française se sont rendues en Egypte. L'objectif de cette mission était de mieux comprendre le système de traçabilité des plants de pommes de terre en Egypte.

La mission, organisée du 6 au 9 mars 2023, s'est divisée en deux temps. D'abord, une réunion d'ouverture a été organisée dans les locaux de l'Administration centrale de la quarantaine végétale (Central Administration of Plant Quarantine – CAPQ), suivie de visites de terrain et d'un workshop sur la traçabilité. Puis, une réunion de clôture, qui a réuni les membres des deux délégations et les équipes de la quarantaine végétale égyptienne (CAPQ), a permis de faire un bilan de la mission et d'envisager la suite. La CAPQ a bien identifié un besoin en termes de support financier et technique pour améliorer son système global de traçabilité et s'engage à transmettre aux autorités françaises et néerlandaises des demandes précises en termes de degré de support technique requis et d'estimations des fonds nécessaires, après avoir poursuivi le dialogue avec les professionnels égyptiens et au sein du comité scientifique pour le végétal. Tous les participants ont souligné l'intérêt de la mission pour mieux comprendre les besoins et renforcer les liens entre les autorités phytosanitaires des trois pays.

Des perspectives encourageantes

Suite au succès de cette mission conjointe, la réflexion va désormais porter sur des projets de coopération avec l'Egypte, à partir des besoins exprimés par les autorités égyptiennes et des suggestions formulées par la France et les Pays-Bas pour améliorer le système de traçabilité égyptien. L'Union européenne pourrait financer une partie de cette coopération future.

Visites de terrain



Réunion de clôture



Workshop sur la traçabilité



Alexandra Troyano-Groux

Conseillère régionale aux affaires agricoles
alexandra.troyano-groux@dgtresor.gouv.fr

Accès au marché

Nouvelles exigences de certification Halal

En l'absence de nouvelle notification de l'Egypte au Comité OTC (obstacles techniques au commerce) de l'OMC, **les importations de lait et de produits laitiers pourraient ne plus être acceptées en Egypte sans certificat d'IS EG Halal à compter du 1^{er} avril 2023.**

La nouvelle norme de certification Halal (ES 4249) est quant à elle toujours en attente de publication.

Article sur notre site internet : [Nouvelles exigences de certification Halal pour les produits exportés vers l'Egypte](#) | Direction générale du Trésor (economie.gouv.fr)

Brèves économiques :

1. Hausse des prix des carburants

En réponse à la hausse des prix du pétrole, le gouvernement égyptien a finalement décidé d'augmenter les prix du carburant le 2 mars. Le comité de fixation des prix des carburants a acté l'augmentation des prix de l'octane 95 de 7 % à 11,5 EGP ; celui de l'octane 92 de 10,8 % à 9,25 EGP ; et celui de l'octane 80 de 9,4 % à 8,75 EGP. Le prix du diesel reste quant à lui inchangé à 7,25 EGP par litre. Le prix du mazout a également augmenté de 20 % pour toutes les industries à 6 000 EGP la tonne, hors industries agro-alimentaires et électriques pour lesquelles le prix reste fixé à 4 200 EGP. Cette hausse était attendue dans le cadre du nouveau programme de réformes soutenu par le FMI (facilité élargie de crédit mise en place le 16 décembre dernier pour un montant de 3 Mds USD et une durée de 46 mois).

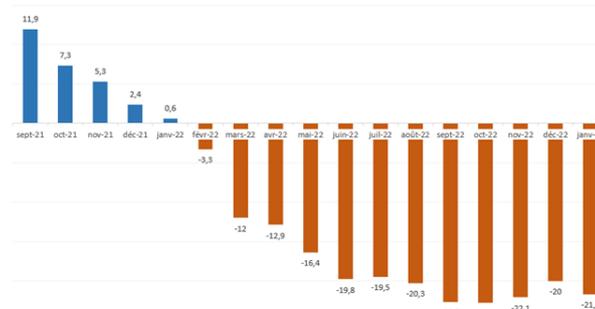
2. Adoption d'une nouvelle série de mesures de soutien à la population d'un montant total de 190 Mds EGP (6,15 Mds USD)

Le Président Abdel Fattah El Sissi a annoncé une série de mesure afin d'atténuer les retombées de l'inflation sur la population. Ainsi à partir du 1^{er} avril le salaire minimum mensuel du secteur public passera de 3 000 EGP à 3 500 EGP (≈ 113 USD) et les salaires des employés du secteur public augmenteront d'un montant minimum de 1 000 EGP. Les employés du secteur public ainsi que les enseignants des écoles publiques, les professeurs d'université et les médecins verront leurs primes augmenter de 300 à 500 EGP, tandis que les médecins travaillant de nuit et ceux des services d'urgence verront leurs primes doubler. Les pensions de retraite de l'État augmenteront également de 15 %. Le seuil d'exonération de l'impôt sur le revenu des personnes physiques sera quant à lui relevé à 30 000 EGP, contre 24 000 EGP actuellement. Enfin, les bénéficiaires du programme de soutien social Takaful et Karama verront une augmentation de 25 % des transferts en espèces.

3. Détérioration de la position des actifs étrangers nets du système bancaire égyptien en janvier

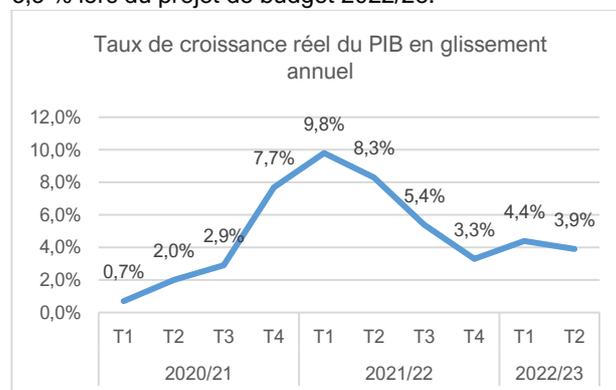
La position nette des actifs étrangers du système bancaire égyptien s'est détériorée pour atteindre -21,7 Mds USD en janvier, contre -20 Mds USD le mois précédent, cette dégradation faisant suite à deux mois d'amélioration continue selon les données de la Banque centrale. Les banques commerciales ont été responsables de la majeure partie de ce déclin, leurs engagements atteignant 13 Mds USD.

Actifs étrangers net du système bancaire égyptien (en Mds USD)



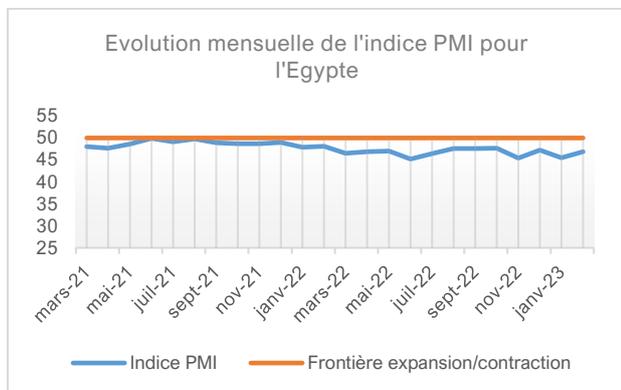
4. Hausse de 3,9 % du PIB au 2^e trimestre 2022/23

Selon les données préliminaires du ministère de la Planification, le PIB égyptien a progressé de 3,9 % en glissement annuel lors du 2^e trimestre de l'exercice 2022/23 (de juillet à septembre 2022), contre 4,4 % lors du 1^{er} trimestre. La croissance de l'économie était de 8,3 % au cours de la même période l'année dernière et estimée à 4,2 % pour le 1^{er} semestre de l'exercice. Le ministère a également révisé à la baisse sa prévision de croissance pour l'exercice en cours à 4,2 % contre une estimation de 5 % précédemment prévu en novembre et 5,5 % lors du projet de budget 2022/23.



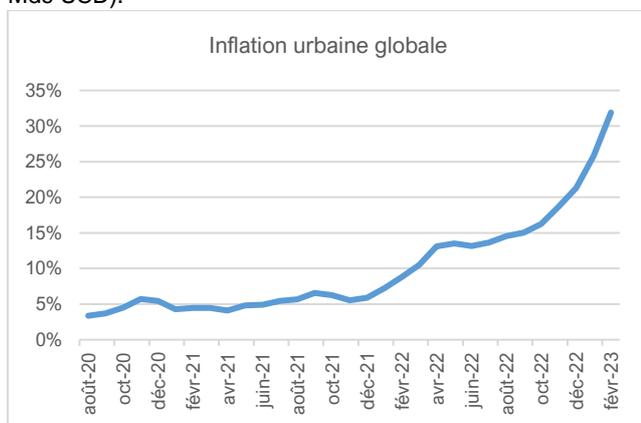
5. Contraction de l'activité du secteur manufacturier hors hydrocarbures pour le 27^e mois consécutif

L'indice Purchasing Managers' Index (PMI), qui mesure les performances du secteur manufacturier (hors-hydrocarbures), s'affiche à 46,9 en février contre 45,5 en janvier. La contraction du secteur privé est donc moins soutenue qu'en janvier. Selon S&P Global, la persistance de l'inflation élevée, les difficultés d'approvisionnement et la faiblesse de la livre égyptienne continuent de nuire à l'activité. L'indice PMI s'inscrit ainsi sous la barre des 50 séparant l'expansion de la contraction pour le 27^e mois consécutif.



6. L'inflation atteint son plus haut niveau depuis cinq ans

Selon les données publiées par l'Agence nationale des statistiques (CAPMAS), l'inflation enregistre une hausse de 31,9 % en glissement annuel sur le mois de février 2023 contre 25,8 % sur le mois précédent. Elle atteint ainsi son niveau le plus élevé depuis juillet 2017. Les prix ont également augmenté de 6,5 % en glissement mensuel en février contre 4,7 % sur le mois précédent, soit la progression la plus élevée depuis mars 2007. Les prix des denrées alimentaires ont quant à eux augmenté de 61,8 % en glissement annuel en février, dépassant le précédent record de 48 % du mois précédent. La hausse des coûts des aliments et des boissons - la composante la plus importante du panier de biens et de services utilisé pour mesurer l'inflation - a été la principale cause de l'inflation sur ces derniers mois. Enfin d'atténuer les retombées de l'inflation le gouvernement a annoncé la semaine dernière une série de mesures de soutien à la population d'un montant total de 190 Mds EGP (\approx 6,15 Mds USD).



7. Légère baisse du taux de chômage et hausse du taux de participation au 4^e trimestre 2022

L'agence gouvernementale de statistiques publiques CAPMAS a annoncé une baisse du taux de chômage de 0,2 % entre le 3^e et le 4^e trimestre 2022 qui passe de 7,4 % à 7,2 % de la population active tandis que le taux de participation a augmenté de 0,3 %, passant de 30,264 à 30,344 millions d'individus.

8. Accélération des arrivées de touristes en Egypte en ce début d'année 2023

Selon le ministère du Tourisme égyptien, le nombre de touristes arrivant en Egypte a augmenté de 34 % en glissement annuel en janvier et février 2023, malgré une forte diminution des flux de touristes provenant de Russie et d'Ukraine, qui ont chuté respectivement de 40 % et de 80 %. Ces deux pays comptaient, avant le déclenchement du conflit russo-ukrainien, pour environ 35 à 40 % des touristes visitant l'Egypte. L'agence de notation Fitch anticipe une augmentation des recettes touristiques de l'Egypte de 18 % en 2023 pour atteindre 13,6 Mds USD, et un accroissement du nombre de touristes étrangers de 46 % (11,6 millions attendus). L'Egypte espère compter sur le retour des touristes chinois, alors qu'EgyptAir, qui a repris ses vols vers la Chine, devrait proposer à terme 10 vols par semaine vers les villes chinoises de Pékin, Hangzhou et Guangzhou.

9. Plusieurs signatures d'ampleurs dans le secteur maritime égyptien

Le hongkongais Hutchison Ports a formé un consortium avec le chinois Cosco et le français CMA-CGM pour développer un terminal d'une capacité annuelle de 3,5 M EVP (équivalent vingt pieds) dans le port d'Ain Sokhna qui dispose actuellement d'une capacité de 1,75 M EVP. Dans le même temps, Hutchison Ports s'est associé avec l'italo-suisse MSC pour le développement d'un terminal d'une capacité de 1,5 M EVP au port de Dekheila, qui dispose déjà d'une capacité de 1 M EVP. Hutchinson Ports et ses partenaires pourraient investir conjointement jusqu'à 1,6 Md USD dans ces deux développements. L'autorité portuaire de la mer Rouge a signé un accord de concession d'une durée de 30 ans avec l'émirati Abu Dhabi Ports (ADP), qui se verra confier le développement et l'exploitation d'ici 2025 d'un terminal à conteneurs dans le port de Safaga qui dispose actuellement d'une capacité de traitement de 6,37 millions de tonnes par an. Le groupe portuaire émirati injecterait 200 M USD dans le terminal qui sera en mesure de traiter 5 millions de tonnes de vrac sec, 1 million de tonnes de vrac liquide, 450 000 EVP de marchandises conteneurisées ainsi que 50 000 unités équivalent voiture (UEC) de marchandises roulantes. Pour rappel, le gouvernement égyptien fait du développement de sa façade maritime et de ses ports une

priorité pour permettre à l'Égypte d'augmenter ses exportations et faciliter sa meilleure intégration aux chaînes de valeur régionales.

10. Nouveaux investissements chinois dans la zone industrielle chinoise TEDA localisée au sein de la Zone économique du Canal de Suez

Le groupe chinois Jushi, un des leaders mondiaux de la fibre de verre, vient d'inaugurer en présence du Premier ministre Madbouli, une nouvelle ligne de production de fibre de verre pour un montant de 320 M USD. Cette ligne s'ajoute aux lignes de production existantes et porte le total des investissements de Jushi dans l'usine à 920 M USD, qui deviendra ainsi la quatrième plus grande usine du groupe dans le monde. Dans le même temps, l'égypto-chinois Fanyang Textile a inauguré une usine, dans laquelle le groupe a investi 60 M USD, qui fabriquera jusqu'à 30 000 tonnes de produits textiles par an, et qui devrait générer des revenus d'une valeur de 150 M USD par an.

11. Visite du Premier ministre égyptien au Qatar

Une délégation ministérielle, menée par le Premier ministre égyptien Moustafa Madbouli, s'est rendue au Qatar le 26 février. Plusieurs accords ont été annoncés lors de cette séquence. L'Égypte et le Qatar ont signé un accord de non double imposition couvrant les gains en capital, revenus, bénéfices des sociétés, et les dividendes tandis que la Ministre égyptienne de la Planification Hala El Said a annoncé que des travaux sont en cours pour établir un fonds d'investissement conjoint égypto-qatarien. Le ministère égyptien de la Santé a signé trois protocoles d'accord avec trois conglomérats qatariens afin d'étudier les possibilités d'exploiter ou de développer des établissements de santé en Égypte. Pour rappel, le Qatar, à travers son fonds souverain QIA, a promis 5 Mds USD d'investissements afin de soutenir l'Égypte qui fait face à des difficultés macroéconomiques. QIA a depuis plusieurs mois affiché son intérêt pour acheter des parts dans l'opérateur téléphonique Vodafone Egypt ainsi que dans deux opérateurs de terminaux à conteneurs détenus par l'État égyptien. Le groupe qatarien Al Kuwari serait quant à lui intéressé pour acquérir l'hôtel Ramses Hilton du Caire. Ces opérations ne se sont toutefois pas encore matérialisées à ce stade.

Anaïs BOITIERE et Mohamed Amin BOUMAHDI

Adjointe au Chef du Service économique

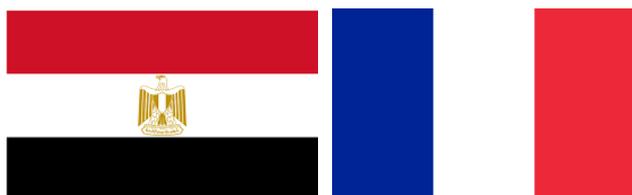
Attaché économique

anaïs.boitiere@dgtresor.gouv.fr

mohamed.boumahdi@dgtresor.gouv.fr

NOTES D'ANALYSE

Les échanges commerciaux France-Egypte en 2022



Le volume total des échanges bilatéraux sur l'année 2022 s'est établi à 4,4 Mds EUR, soit un niveau jamais atteint dans l'histoire récente et largement supérieur au résultat enregistré sur l'année 2021 de 2,7 Mds EUR (+63 %). Nos exportations progressent de 19,2 % à 2,2 Mds EUR, principalement portées par la forte hausse de nos ventes de produits agricoles (522,5 M EUR, +398 %). L'invasion de l'Ukraine par la Russie a par ailleurs fortement modifié la structure de nos échanges commerciaux avec l'Egypte, en décuplant nos importations qui atteignent 2,2 Mds EUR contre 916 M EUR l'an dernier (+136 %). Nos achats reflètent principalement la diversification de nos sources d'approvisionnement énergétique en gaz naturel liquéfié (GNL) ainsi qu'en engrais, ces deux postes représentant à eux seuls plus d'1 Md EUR d'importations supplémentaires par rapport à l'an dernier. Dans ces conditions, notre excédent commercial, structurel, est en moyenne proche d'1 Md EUR, parvient tout juste à se maintenir à 70,2 M EUR en 2022 (57^e excédent au niveau mondial, 9^e en 2021). L'Egypte reste notre 39^e client, devient notre 50^e fournisseur (58^e en 2021). La France est le 11^e partenaire commercial de l'Egypte en 2021/22 (7^e client absorbant 4,1 % de ses exportations et 12^e fournisseur avec 2,4 % de parts de marché).

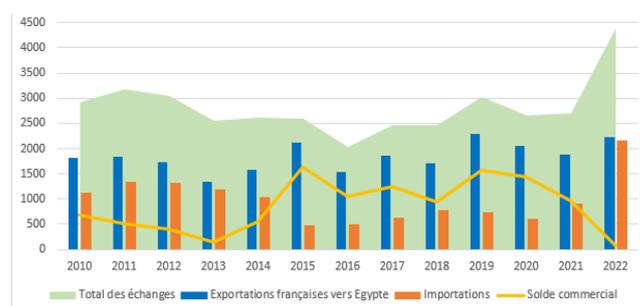
Des exportations en hausse soutenues par les ventes des produits agricoles et aéronautiques

Des exportations bien orientées grâce aux ventes d'aéronefs, à la forte progression des ventes de blé ainsi que la bonne tenue des secteurs pharmaceutiques et chimiques

¹ 1,2 million de tonnes de blé français ont été achetées par la *General Authority for Supply Commodities* (GASC, sous tutelle du ministère

En raison de la nécessaire diversification des sources d'approvisionnement en blé des autorités égyptiennes à la suite de l'invasion Russe en Ukraine, et de la disponibilité des produits français, **nos ventes de produits agricoles ont quintuplé à 522,5 M EUR (+398,4 %) et deviennent ainsi le premier poste d'exportation français vers l'Egypte.** Nos exportations de céréales (à l'exclusion du riz) ¹ enregistrent ainsi une hausse de 675 % à 487,8 M EUR. **Deuxième poste d'exportation, les ventes d'aéronefs et d'engins spatiaux augmentent de 156 % à 341,2 M EUR**, marquées par le lancement du satellite de télécommunications NILESAT 301. Dans une moindre mesure nos ventes de produits chimiques, de parfums et de cosmétiques sont en hausse de 25,6 % à 305,8 M EUR ainsi que nos ventes de produits pharmaceutiques de 6,8 % à 295,5 M EUR. Les ventes de produits métallurgiques et métalliques et de produits pétroliers raffinés sont également en forte progression, de respectivement 46 % et 874,6 % à 117,5 et 39,8 M EUR.

Evolution annuelle des échanges commerciaux bilatéraux en M EUR (2010-2022)



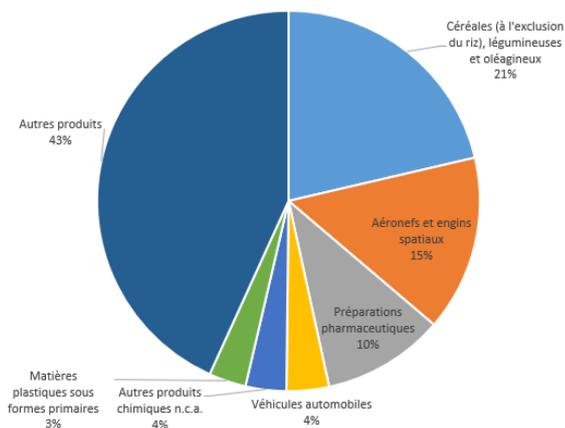
Source : Douanes françaises

Un effondrement de nos ventes de produits informatiques, d'équipements de communication et de véhicules automobiles

de l'Approvisionnement) en 2022 pour alimenter la filière publique du pain subventionné.

Nos exportations ont été affectées par les mesures de la Banque centrale visant à freiner les importations, notamment en rendant obligatoire le recours aux lettres de crédit pendant plus de dix mois en 2022 (du 13 février au 29 décembre 2022). En conséquence, les secteurs informatiques, électroniques et optiques ont été particulièrement affectés (-59,3 % passant de 179,3 M à 73 M EUR) ; ces mesures ont également pesé sur nos ventes d'équipements de communication (-88 % passant de 98,2 M à 11,8 M EUR) ainsi que des ventes de véhicules automobiles (-66 % passant de 241,4 M EUR à 81,2 M EUR). Les voitures neuves et des pièces détachées sont restées bloquées dans les ports, ou les envois ont été suspendus, poussant un certain nombre de constructeurs automobiles internationaux à suspendre leurs ventes en Egypte. Dans une moindre mesure, nos ventes d'hydrocarbures sont en recul de 28,4 % à 11,9 M EUR ainsi que nos ventes de bois, papier et carton (-27,6 % à 13,8 M EUR).

Principaux produits d'exportation français vers l'Egypte en 2022 :



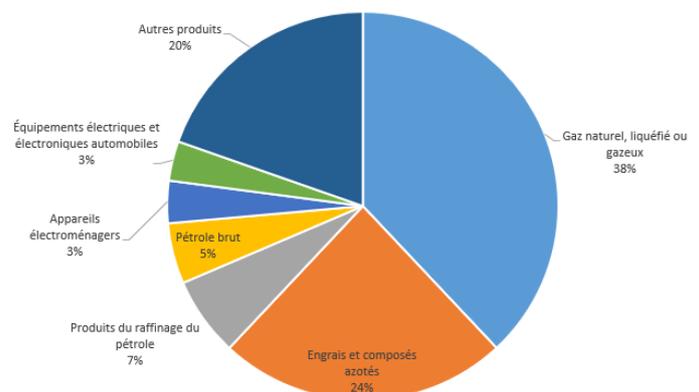
Source : Douanes françaises

[Hausse considérable des importations d'hydrocarbures, principalement de gaz naturel liquéfié, suite à la politique de diversification des sources d'approvisionnement en énergie](#)

[Des approvisionnements montueux en hydrocarbures et en engrais](#)

Nos importations totales depuis l'Egypte atteignent 2,1 Mds EUR, en progression de 136 % sur l'année 2022. **Elles sont principalement tirées par la hausse marquée des importations de gaz, d'engrais et de produits pétroliers** dans le cadre de notre politique de diversification des sources d'approvisionnement en énergie après l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Ces trois postes concentrent ainsi à eux seuls plus d'1,1 Md EUR d'importations supplémentaires par rapport à l'année précédente (soit plus de 90 % des importations totales supplémentaires). **Nos achats de gaz, inexistants en 2020 et de 123,7 M EUR en 2021, ont atteint 766,3 M EUR en 2022.** Cette évolution s'explique principalement par les livraisons massives de GNL depuis les terminaux de liquéfaction d'Edku et de Damiette. **Les importations d'engrais (plus particulièrement les engrais azotés) sont également en hausse de 154 % à 482,1 M EUR**, tout comme les produits pétroliers, en progression de 506 % à 234,1 M EUR (dont 101,7 M EUR de pétrole brut, inexistant l'an dernier). **Ainsi, alors qu'ils ne représentaient que 5 % du total de nos importations en 2020 (et 8 % en 2021), les hydrocarbures représentent désormais plus de 46,5 % du total de nos importations sur l'année 2022.**

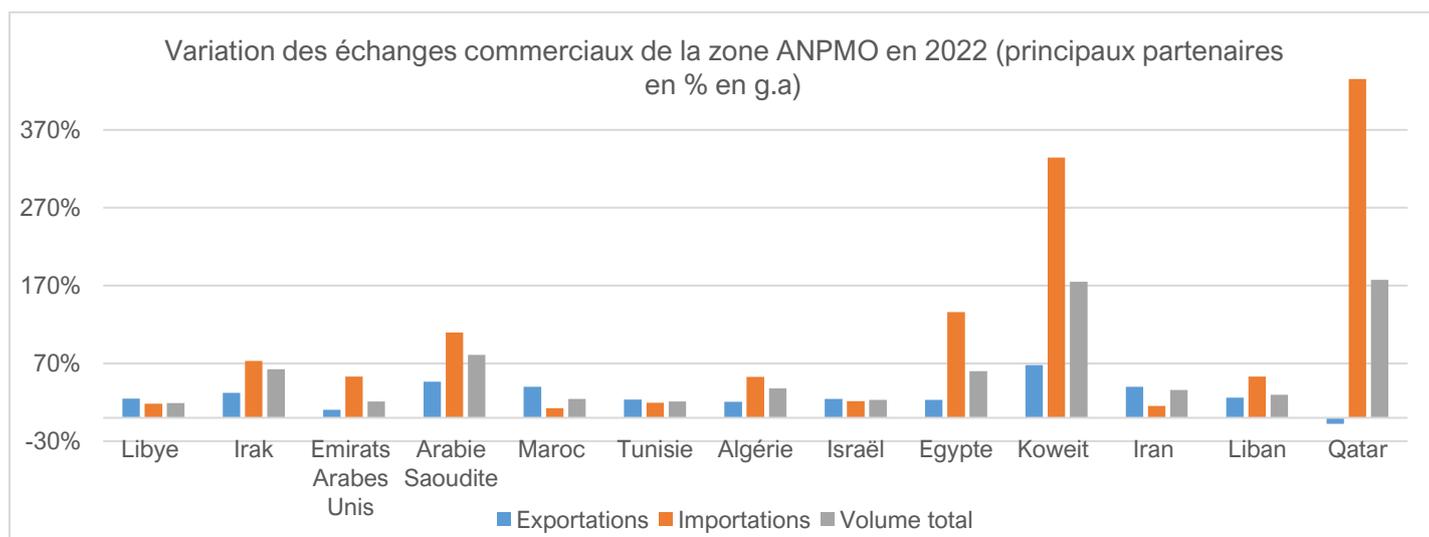
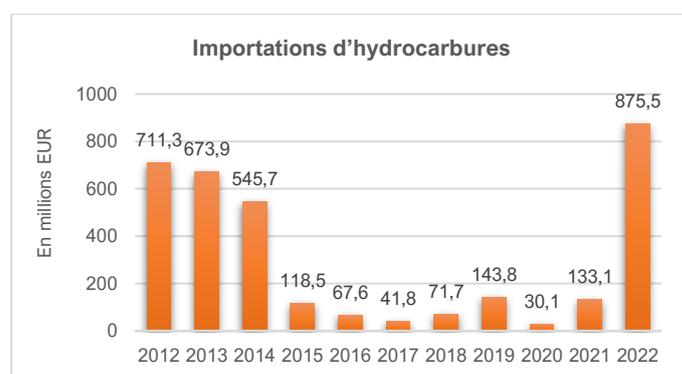
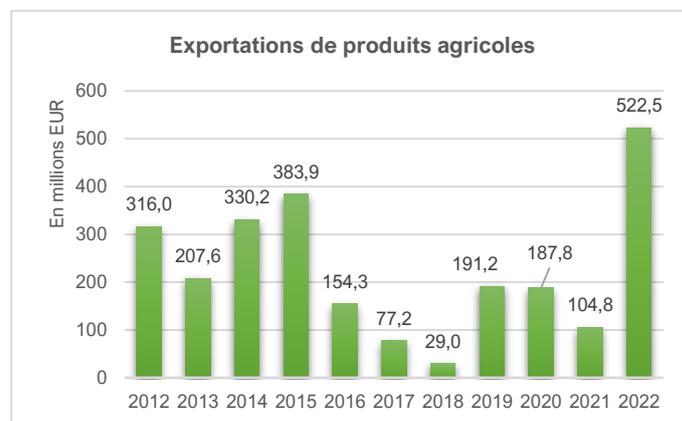
Principaux produits d'importation français vers l'Egypte en 2022 :



Source : Douanes françaises

A l'exception des produits agricoles tous nos postes d'importations hors-hydrocarbures sont en hausse

Nos importations hors-hydrocarbures/engrais depuis l'Egypte ont augmenté de 21 % sur l'année 2022, tirées par les achats de produits textiles, d'habillement, de cuirs et de chaussures, en hausse de 37,9 % à 143,4 M EUR ainsi que les approvisionnements en équipements électriques et ménagers en hausse de 28,7 % à 132,7 M EUR. La dépréciation de la livre (-50 % sur l'année 2022) a de fait renforcé la compétitivité des exportations égyptiennes, bien que l'élasticité des exportations égyptienne au taux de change soit limitée, compte tenu d'une base exportatrice relativement faible. **Les exportations ont également bénéficié d'une politique de soutien des exportations.** En juillet 2021, un nouveau programme de subventions aux exportations, élargissant les secteurs bénéficiaires, est ainsi entré en vigueur pour trois ans pour la plupart des industries éligibles, excepté pour le secteur automobile (sept ans). Le ministère des Finances a également augmenté les allocations pour son programme de subventions à l'exportation dans le budget de l'exercice 2022/23 à 6 Mds EGP (180 M EUR), contre 4,2 Mds (130 M EUR) pour le précédent exercice.



Source : Douanes françaises

Mohamed Amin BOUMAHDI
Attaché économique
mohamed.boumahdi@dgtresor.gouv.fr

L'industrie du tourisme en Égypte : une stratégie ambitieuse visant à redynamiser une des principales rentes financières du pays

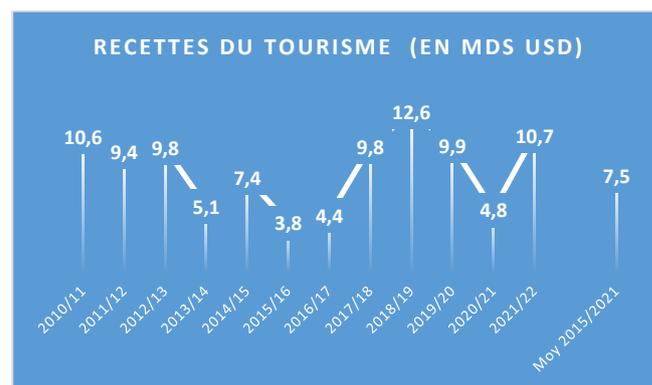


Si les premiers mois de 2023 marquent une nette reprise du tourisme en Égypte, ce secteur phare de l'économie égyptienne est sorti affaibli des crises qui l'ont émaillé ces dernières années (Covid-19 ; guerre en Ukraine). Revitaliser le tourisme, deuxième rente de devises du pays, est au cœur d'une stratégie ambitieuse du gouvernement, visant à attirer 30 millions de touristes d'ici 2028 et à tripler les recettes du secteur. Pour exploiter au mieux les atouts indéniables de l'Égypte en la matière, le nouveau ministre du Tourisme veut concentrer ses efforts sur l'augmentation et la montée en gamme des capacités hôtelières, et souhaite tripler le nombre de sièges disponibles dans les vols desservant l'Égypte, l'insuffisance des dessertes étant le principal frein pour le développement du tourisme. Le secteur privé joue un rôle central dans la mise en œuvre de cette stratégie, les investisseurs étrangers, principalement en provenance du Golfe, étant attendus sur le plan de cession partielle d'actifs hôteliers détenus par la puissance publique

Le développement du tourisme, secteur clé de l'économie égyptienne, est au cœur des priorités de l'État

Le tourisme est un pilier de l'économie égyptienne et un levier de croissance éprouvé par des crises successives

Deuxième rente de devises étrangères de l'Égypte derrière les transferts de la diaspora mais devant les revenus du canal de Suez, le tourisme a rapporté **10,7 Mds USD** en 2021/22, un rebond après les deux années de pandémie qui avaient considérablement émaillé les recettes touristiques (4,9 Mds USD en 2020/21, contre un record de 12,6 Mds USD pour 2018/19). Cette rente, vitale pour l'économie égyptienne et comptant pour **9 % du PIB** et **10 % de l'emploi total** du pays, se redressait à peine de la crise Covid quand la guerre en Ukraine a éclaté. **Les arrivées de ressortissants russes et ukrainiens qui constituaient près de 40 % du nombre total de touristes annuels** ont diminué de respectivement 40 % et 80 % depuis mars 2022. L'impact du conflit semble toutefois avoir finalement été contenu² : le nombre de touristes a enregistré une hausse 34 % en g.a. en février et mars 2023 ; Fitch anticipe des **revenus touristiques en hausse de 18 % sur l'exercice en cours (13,6 Mds USD)** soutenus par des flux de touristes en augmentation de 46 %, atteignant les **11,6 millions**.



Source : Banque centrale d'Égypte

Une stratégie gouvernementale volontariste ciblant 30 millions de touristes par an d'ici 2028

Dans un contexte macroéconomique marqué par de **fortes tensions sur les liquidités en devises**, le

² Les liaisons avec la Russie ont repris dès avril 2022 et Aeroflot a réintroduit des vols réguliers depuis octobre 2022 avec Charm El Cheikh et Hurgada.

développement du tourisme apparaît primordial. La **dépréciation de la livre**, qui a perdu près de 90 % de sa valeur depuis mars 2022, rend le pays d'autant plus attractif pour les touristes. **Le nouveau ministre du Tourisme et des Antiquités Ahmed Issa**, ancien banquier entré au gouvernement lors du remaniement d'août 2022, s'est fixé l'objectif ambitieux de **30 millions de touristes annuels** et **30 Mds USD de recettes touristiques d'ici 2028**. Pour ce faire, 30 Mds USD d'investissements seraient nécessaires pour développer les capacités hôtelières de l'Égypte déjà conséquentes (environ **1 210 hôtels** et **213 000 chambres**), le ministre estimant le besoin à 300 000 nouvelles clés. Un montant identique devra selon lui être investi pour améliorer **l'expérience touristique**. **Les fragilités actuelles du secteur tiennent en effet à la qualité de l'offre**, les infrastructures hôtelières et le service étant souvent en deçà des standards internationaux, et surtout à **l'insuffisance des vols desservant l'Égypte**, véritable frein au développement du tourisme en Égypte : en particulier, la **faible pénétration des liaisons « low-cost »** est un obstacle à une augmentation substantielle du nombre de touristes. L'amélioration de l'accès au territoire égyptien est un enjeu de taille, auxquels le gouvernement devra apporter des réponses pour **mieux connecter une offre et une demande** toutes deux robustes. Outre l'ouverture de nouvelles liaisons, la **réduction des frais et taxes** à la charge des compagnies aériennes, et la **facilitation de l'obtention des visas**, via une **dématérialisation** des procédures³ sont des chantiers que les professionnels du tourisme en Égypte appellent de leurs vœux. **L'accroissement des revenus touristiques devra aussi passer par une amélioration de la performance des aéroports égyptiens**, en moyenne inférieure à celles de ses voisins, via l'accroissement des recettes non aéronautiques (les zones de commerce et de restauration dans les aéroports sont très limitées). Enfin, une **diversification** des publics visés dans la **promotion** de la destination Égypte est prévue par les autorités⁴, qui souhaitent s'ouvrir à de nouveaux types de tourisme (**éco-**

tourisme, médical, commercial, etc.) et à d'autres géographies (outre les touristes du **Golfe** déjà présents, **l'Asie**, l'Amérique latine, etc.).

[Cette stratégie repose sur un recours accru au secteur privé et aux investissements étrangers](#)

[Les capitaux étrangers attendus par l'État égyptien sur le programme de privatisation entamé début 2023](#)

Le **rôle central du secteur privé dans la stratégie touristique gouvernementale** est régulièrement énoncé par les pouvoirs publics. L'Etat prévoit d'ailleurs de se retirer progressivement de ce secteur pour attirer les investisseurs étrangers dans le cadre du plan de désinvestissement annoncé en février 2023. Il vise la cession de participations publiques dans 32 entreprises publiques d'ici juin 2024 dont une société nouvellement créée qui se verra transférer les actifs de **sept hôtels parmi les plus hauts de gamme**⁵ appartenant à la **Holding Company for Tourism and Hotels** (entité du ministère des Entreprises publiques). Entre 20 % et 40 % des parts de cette société doivent être proposés prochainement par le Fonds souverain à des investisseurs privés, **probablement issus du Golfe**. Outre la montée d'étrangers au capital d'actifs publics, **les groupes hôteliers privés continuent d'investir dans le pays** dans un contexte de reprise marquée du tourisme : **Hilton** prévoit ainsi de doubler à 27 le nombre de complexes exploités d'ici 3 à 5 ans, tandis que le groupe égyptien **Travco** qui détient 58 hôtels dans le pays et 22 bateaux de croisière veut injecter 210 M EUR dans le renforcement de ses capacités hôtelières (cible de 17 000 chambres) et que **le groupe Accor, qui opère 35 hôtels en Égypte**, a signé en 2022 le Sofitel Cairo New Capital dont l'ouverture est attendue en 2026.

[Des ramifications du développement du tourisme dans l'ensemble de l'économie égyptienne](#)

Outre la construction de nouveaux hôtels, **le développement du tourisme** ouvre de potentiels marchés pour nos entreprises dans de nombreux

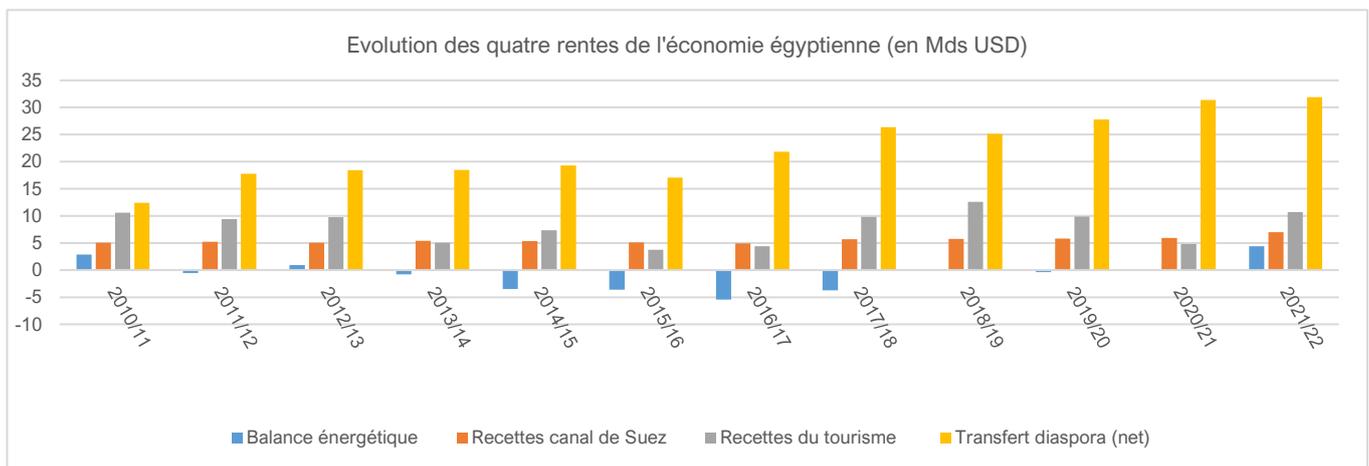
³ L'obtention de visa en ligne, bien que théoriquement élargie à 180 pays en réponse à la guerre en Ukraine, reste en pratique rare.

⁴ Pour mitiger les effets de la guerre, la campagne de promotion de l'Égypte #FollowTheSun a été lancée mi-mars 2022, ciblant les États-Unis et l'Europe.

⁵ Parmi eux, trois hôtels à Assouan dont le Sofitel Legend - Old Cataract, le Marriott MENA House près des pyramides, le Marriott de Zamalek, le Sofitel à Louxor, etc.



domaines. Des avancées sont espérées dans l'**aérien** et **aéroportuaire** – on notera notamment le premier vol reçu début mars 2023 par l'**aéroport du Sphinx**, inauguré en 2020 et devant désengorger le Caire en desservant directement le plateau de Guizèh pour les touristes. Des projets de **mobilité** sur les sites touristiques ou encore les enjeux de **numérisation** dans les musées seront sources d'opportunités. Les développements en matière de transports (**ligne grande vitesse** notamment) sont également promus par les autorités comme des facteurs facilitant la mobilité des touristes.



Sarah JICQUEL

Cheffe de secteur - Infrastructure et Développement durable

sarah.jicquel@dgtresor.gouv.fr

INDICATEURS

	Egypte			Afrique du Nord et Moyen-Orient		
PIB nominal (2022)	475 Mds USD			5 390 Mds USD		
Services	61,7 %			-		
Dont :	26,8 %			-		
Industrie	11,5 %			-		
Agriculture	4 563 USD			12 030 USD		
PIB / Habitant	2021 ¹	2022 ¹	2023 (prev) ¹	2021	2022 (est)	2023 (prev)
Taux de croissance réel	3,4 %	6,6 %	4,0 %	4,1 %	5,0 %	3,6 %
Déficit budgétaire (en % du PIB)	-7,1 %	-6,2 %	-7,8 %	-3,0 %	0,7 %	-0,7 %
Excédent primaire	1,4 %	1,3 %	1,7 %	-2,0 %	1,7 %	1,2 %
Solde courant (en % du PIB)	-4,4 %	-3,5 %	-3,0 %	2,9 %	7,4 %	5,9 %
Taux d'inflation (% annuel)	4,5 %	8,5 %	15,8 %	14,2 %	14,2 %	12,4 %
Dette publique (en % du PIB)	89,9 %	88,5 %	88,3 %	50,6 %	42,8 %	40,7 %
Dette externe (en % du PIB)	32,6 %	32,8 %	35,8 %	39,9 %	33,8 %	32,6 %
Taux de chômage (2022, OIT)	7 %			10,4 %		

Sources : ministère de la Planification, ministère des Finances, Banque mondiale, Banque centrale d'Egypte, FMI, OIT, SE du Caire

	En Mds USD	2019/20 ¹	2020/21 ¹	2021/22 ¹
Balance des paiements	Exportations totales (biens)	26,4	28,7	43,9
	Importations totales (biens)	62,8	70,8	87,3
	Transferts de travailleurs expatriés	27,8	31,4	31,9
	Flux entrants nets d'IDE	7,4	5,2	8,9
	Solde compte de capital et financier	5,4	23,4	11,9
	Solde	-8,6	1,9	-10,5
Secteur bancaire (décembre 2022)	Crédit à l'économie (en % des dépôts)		47,9 %	
	Fonds propres (en % du total des actifs)		6,5 %	
	Créances douteuses (en % des prêts totaux)		3,4 %	
Notations	Agences de notation	Fitch : B+ avec perspective négative (novembre 2022)		
		Moody's : B3 avec perspective stable (février 2023)		
		S&P : B avec perspective stable (février 2023)		

Sources : ministère des Finances, Banque centrale d'Egypte

¹ Les données correspondent au calendrier fiscal (du 1^{er} juillet n au 30 juin n+1).

Indicateurs trimestriels		T1 2020/21	T2 2020/21	T3 2020/21	T4 2020/21	T1 2021/22	T2 2021/22	T3 2021/22	T4 2021/22	T1 2022/23
Taux de croissance réel du PIB (g.a.) <i>aux prix du marché</i> en %		0,7	2	2,9	7,7	9,8	8,3	5,4	3,3	4,4
Comptes externes en Mds USD	Solde commercial	-8,6	-10,6	-11,4	-11,5	-11,1	-10,6	-11,8	-9,9	-9,1
	dont hydrocarbures	0,1	-0,2	0,1	-0,2	-0,1	2,2	2,1	0,3	-0,1
	Balance des services	0,8	1	1,3	1,9	2,9	2,7	2,3	3,2	4,1
	Revenus du tourisme	0,8	1	1,3	1,7	2,8	3	2,4	2,5	4,1
	Revenus du canal de Suez	1,4	1,5	1,45	1,56	1,68	1,69	1,7	1,9	2
	Transferts diaspora (nets)	7,9	7,1	7,8	8	8,1	7,4	8	8,3	6,4
	Compte courant	-2,8	-4,9	-5,7	-5,1	-4	-3,8	-5,8	-3,0	-3,2
	Compte de capital et financier	3,9	5,2	8	6,3	6	5,4	-0,6	9,9	4,4
	dont flux nets d'IDE	1,6	1,7	1,4	0,4	1,7	1,6	4,1	1,6	3,3
	dont flux nets d'inv. de portefeuille	6,7	3,5	5,8	2,7	3,6	-6,1	-14,7	-3,7	-2,2
Balance des paiements	-0,1	1,5	0,3	0,1	0,3	-0,3	-7,2	-3,3	0,5	

Indicateurs mensuels 2022/23		Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février
Inflation (g.a.) en %	IPC urbain	14,6	15	16,2	18,7	21,3	25,8	31,9
	Inflation sous-jacente	16,7	18	19	21,5	24,4	31,2	40,3
Taux d'intérêts (corridor BCE) en %	Taux de rémunération des dépôts	11,25	11,25	11,25	13,25	13,25	16,25	16,25
	Taux de refinancement	12,25	12,25	12,25	14,25	14,25	17,25	17,25
Taux de change moyenne mensuelle, cours médian	EGP pour 1EUR	19,38	19,21	19,86	24,95	26,11	30,9	32,62
	EGP pour 1USD	19,15	19,38	20,19	24,43	24,67	28,65	30,48
Réserves officielles (en Mds USD) à la fin du mois		33,1	33,2	33,4	33,5	34	34,2	34,3

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international



MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINETÉ
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE

Liberté
Égalité
Fraternité

Rédacteurs : Michel Oldenburg, Anaïs Boitieri, Sarah Jicquel, Mohamed Amin Boumahdi, Antoine Cosson

Pour s'abonner : mohamed.boumahdi@dtresor.gouv.fr

Claude de non-responsabilité : Le Service Économique du Caire s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.